

# cabinet marc dajean

société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
S.A. au capital de 155 505 €  
siret n° 334 503 430 00012  
ape n°741C

## Centre Social MERMOZ

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# cabinet marc dajean

société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
S.A. au capital de 155 505 €  
siret n° 334 503 430 00012  
ape n°741C

## Centre Social de MERMOZ

1, rue Joseph Challier

69008 Lyon

Exercice social du 01/01/2007 au 31/12/2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# cabinet marc dajean

société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
S.A. au capital de 155 505 €  
siret n° 334 503 430 00012  
ape n°741C

CENTRE SOCIAL : de MERMOZ

## RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2007 sur :

- Le contrôle des comptes annuels tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre Association le 21 avril 2008. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

# cabinet marc dajean

société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
S.A. au capital de 155 505 €  
siret n° 334 503 430 00012  
ape n°741C

## **2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.**

En application des dispositions de la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

## **3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

Fait à Décines, le 29 avril 2008

### **CABINET MARC DAJEAN**

S.A. au capital de 155 505 €  
Société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
32, rue de la République - 69150 DÉCINES  
Tél. 04 78 49 94 94  
334 503 430 00012 - APE 741 C

M. DAJEAN

# ANNEXES

**CABINET MARC DAJEAN**  
 S.A. au capital de 155 505 €  
 Société d'expertise comptable  
 et de commissariat aux comptes

32 rue de la République - 69150 DECINES  
 Tél. 04 78 49 94 94  
 334 503 430 00012 - APE 741 C

**CENTRE SOCIAL DE MERMOZ**

Exercice clos le : 31 Décembre 2007

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2007**

	ACTIF			PASSIF		
	2007		2006	2007		2006
	BRUT	AMORT.	NET			
<b>Actif immobilisés</b>						
immobilisations incorporelles	6 554	6 554	0			
immobilisations corporelles	141 122	114 619	26 503	30 287	195 309	193 809
immobilisations financières	1 380		1 380	1 750	-12 043	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>149 056</b>	<b>121 173</b>	<b>27 883</b>	<b>32 037</b>	<b>4 500</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Avance et acomptes versés sur commandes	1 992		1 992		17 283	-12 043
<b>Créances</b>						
Financiers	72 857		72 857	108 765		
Usagers	173		173	6 525		
Autres créances			0	5 690		
Produits à recevoir	2 351		2 351		40 318	36 679
<b>Disponibilités</b>						
Placements	191 960		191 960	179 199		
Banque	135 114		135 114	69 690		
Caisse	1 151		1 151	1 126		
Charges constatées d'avance	713		713	497		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>406 311</b>	<b>0</b>	<b>406 311</b>	<b>371 492</b>	<b>168 092</b>	<b>164 351</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>555 367</b>	<b>121 173</b>	<b>434 194</b>	<b>403 530</b>	<b>434 194</b>	<b>403 530</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2007	31/12/2006
	TOTAL	TOTAL
Participations des usagers	59 763	64 851
Subventions d'exploitation	620 583	540 896
Reprises sur provisions et transfert de charges	191	581
Autres produits	496 996	496 392
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 177 533</b>	<b>1 102 720</b>
Achats	74 522	65 467
Autres achats et charges externes	170 450	176 294
Impôts, taxes et versements assimilés	18 515	17 193
Salaires et traitements	300 636	280 084
Charges sociales	92 391	87 953
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations	12 306	12 646
- Sur actif circulant		219
- Pour risque et charges	4 893	4 160
Autres charges	489 796	491 036
	<b>1 163 508</b>	<b>1 135 051</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>14 025</b>	<b>-32 331</b>
<b>Produits financiers</b>		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 319	1 933
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 250	4 672
	<b>7 569</b>	<b>6 606</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>7 569</b>	<b>6 606</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>21 594</b>	<b>-25 725</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opération de gestion	23	7 656
Sur opération de capital	2 701	4 120
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 253	7 100
	<b>3 977</b>	<b>18 876</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opération de gestion	1 022	5 194
Sur opération en capital	2 766	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
	<b>3 788</b>	<b>5 194</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>189</b>	<b>13 682</b>
Report des ressources non utilisées	0	
Report des ressources non utilisées	4 500	
<b>RESULTAT FONDS DEDIES</b>	<b>-4 500</b>	<b>0</b>
Total des produits	1 189 079	1 128 202
Total des charges	1 162 796	1 140 245
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>17 283</b>	<b>-12 043</b>

**CABINET MARC DAJEAN**  
S.A. au capital de 155 505 €  
Société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
32, rue de la République - 69150 DECINES  
Tél. 04 78 49 94 94  
334 503 430 00012 - APE 7410

## SOMMAIRE ANNEXE

- I- Faits majeurs, Principes comptables, méthodes.
- II- Notes relatives aux postes du bilan
- III- Notes relatives aux postes du compte de résultat
- IV- Autres informations



**METHODE UTILISEE CONCERNANT LES IMMOBILISATIONS :**

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture de l'exercice et en cours d'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Mesure de simplification pour les associations : maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions) TTC.

\* Amortissement des Immobilisations incorporelles : (cas usuel d'amortissement sauf cas particulier)

- Logiciels : linéaire 1 an

\* Amortissement des Immobilisations corporelles : (cas usuel d'amortissement sauf cas particulier)

- Aménagements, agencements des divers : Linéaire de 3 à 8 ans
- Matériels d'activités : Linéaire de 3 à 5 ans
- Matériels informatique : Linéaire 3 ans
- Matériels de bureau : Linéaire de 3 à 8ans
- Mobilier : Linéaire de 4 à 10 ans.

**CABINET MARC DAJEAN**  
S.A. au capital de 155 505 €  
Société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
32, rue de la République - 69150 DECINES  
Tél. 04 78 49 94 94  
334 503 430 00012 - APE 741 C

**II- Notes relatives aux postes du bilan****A- INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN**• **Immobilisations acquises dans l'exercice : 11 287.34 €**

3 ordinateurs :	3 187.34 €
1 photocopieur :	8 100.00 €

• **Immobilisations cédées ou mises au rebut dans l'exercice : 12 078.01 €**

Cession 1 triporteur :	1 078.00 €
Cession 1 photocopieur :	11 000.001 €

- Créances

Usagers :	172.65 €
Financeurs :	72 856.96 €
Produits à recevoir :	2 351.37 €
	75 380.98 €

**CABINET MARC DAJEAN**  
 S.A. au capital de 155 505 €  
 Société d'expertise comptable  
 et de commissariat aux comptes  
 32, rue de la République - 69150 DECINES  
 61 04 78 49 94 94  
 334 503 430 00012 - APE 741 C

- Produits à recevoir

POSTE	interets livret A	2007	2318,65
ATTICA	AVOIR/FACTURE	2007	32,72
	<b>TOTAUX</b>		<b>2351,37</b>

- Valeurs mobilières de placement

Valeur au début d'exercice dans la comptabilité :	179 199.03 €
Achats de l'exercice :	807 923.13 €
Ventes de l'exercice :	795 162.33 €
Valeur fin d'exercice dans la comptabilité :	191 959.83 €
+ Value latente au 31/12/2007 :	134.22 €

- Livret A :

Valeur au début d'exercice dans la comptabilité :	79 304.75 €
Valeur fin d'exercice dans la comptabilité :	81 237.79 €
Intérêts 2007 :	2 318.65 €

- Charges constatées d'avances

ASH	abonnement revue	01/01/08 au 30/04/08	42,00
France TELECOM	Abonnement télésurveillance	01/01/08 au 11/02/08	24,36
BURDA	ABONNEMENT COUTURE	2008	66,00
LE PROGRES	JOURNAL	01/01/08 AU 16/12/08	238,65
MAIF	AUTOMISSION,2008	01/01/08 AU 31/12/08	174,01
France TELECOM	Abonnement	01/01/08 au 26/02/08	168,15
<b>TOTAUX</b>			<b>713,17</b>

• Produits constatés d'avance

CLSH	CLSH MERCREDI 2008	01/2008 07/2008	=>	228,80
CLSH	CLSH MERCREDI 2008	01/2008 07/2008	=>	53,04
CLSH	CLSH MERCREDI 2008	01/2008 07/2008	=>	84,40
CLSH	CLSH MERCREDI 2008	01/2008 07/2008	=>	98,00
CLSH	CLSH MERCREDI 2008	01/2008 07/2008	=>	74,40
CLSH	CLSH MERCREDI 2008	01/2008 07/2008	=>	91,60
CLSH	CLSH MERCREDI 2008	01/2008 02/2008	=>	4,80
SUBVENTION	ACSE CLAS	01/2008=> 06/2008		2 000,00
SUBVENTION	VILLE ATELIER LANGAGE	01/2008=> 06/2008		1 016,67
SUBVENTION	VILLE CLAS	01/2008=> 06/2008		4 000,00
SUBVENTION	CAF CLAS	01/2008=> 06/2008		4 824,00
SUBVENTION	VILLE JEUNES ADULTE REPORTAIRE			10 000,00
SUBVENTION	VILLE ANIMATION REPORTAIRE			5 000,00
SUBVENTION	ACSE JEUNES ADULTES REPORTAIRE			20 000,00
SUBVENTION	DISPOSITIF 16-25 ANS			22 000,00
<b>TOTAUX</b>				<b>69 475,71</b>

**CABINET MARC DAJEAN**  
 S.A. au capital de 155 505 €  
 Société d'expertise comptable  
 et de commissariat aux comptes  
 32, rue de la République - 69150 BECINES  
 Tél. 04 78 49 94 94  
 334 503 430 00012 - APE 741 C

**III- Notes relatives aux postes du compte de résultat**• **Ventilation des produits d'exploitation : 1 177 532.47 €**

➤	Participation usagers :	54 718.47 €
➤	Participation frais salle et matériels :	1 200.00 €
➤	Participation frais partenaires :	3 660.06 €
➤	Produits divers :	184.34 €
	Subventions :	
➤	Etat :	106 025.10 €
➤	Conseil Général :	20 000.00 €
➤	Ville de Lyon :	206 370.66 €
➤	CAF de Lyon :	288 187.26 €
➤	Adhésions :	2 1600.00 €
➤	Remboursement habitat formation :	5 040.00 €
➤	Produits supplétifs :	489 795.69 €

• **Résultat par activité ou établissement**

REPARTITION	Résultat
TOTAL PETITE ENFANCE	51 272,07
TOTAL ENFANCE	-27 071,24
TOTAL ADOLESCENCE	5 340,20
TOTAL ADULTES	-6 030,72
TOTAL DEVELOPPEMENT ET VIE S.	28 472,72
8.81 Club retraités	-372,62
Charges Logistique, Pilotage et non répartissables	-34 327,78
<b>RESULTAT</b>	<b>17 282,63</b>

**CABINET MARC DAJEAN**  
 S.A. au capital de 155 505 €  
 Société d'expertise comptable  
 et de commissariat aux comptes  
 32, rue de la République - 69150 DECINES  
 Tél. 04 78 49 94 94  
 334 503 430 00012 - APE 741 C

**CABINET MARC DAJEAN**  
S.A. au capital de 155 505 €  
Société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
32, rue de la République - 69150 DECINES  
Tél. 04 78 49 84 94  
834 503 430 000 12 - APE 741 C

#### IV- Autres informations

• Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition ...)

- Mise à disposition CAF du personnel : 1 directeur, 1 directeur adjoint, une comptable, une secrétaire, 2 éducatrices jeunes enfants, 2 auxiliaires petites enfancees soit 338 973 €
- Mise à disposition CAF des locaux, entretien, impôts, formation du personnel soit 150 822€

• Informations concernant le Droit individuel à la Formation

Douze salariés sont concernés par le Droit individuel à la formation et le cumul non utilisés au 31/12/2007 est de 398 heures.

• Informations concernant les dons

Néant

• Engagement hors bilan

Emprunt auprès des organismes bancaires	}	Néant
Dettes garanties par des sûretés réelles		
Engagement Financiers		
Crédit Bail		

# cabinet marc dajean

société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
S.A. au capital de 155 505 €  
siret n° 334 503 430 00012  
ape n°741C

## CENTRE SOCIAL DE MERMOZ

Association loi 1901

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# cabinet marc dajean

société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
S.A. au capital de 155 505 €  
siret n° 334 503 430 00012  
ape n°741C

## CENTRE SOCIAL DE MERMOZ

Association loi 1901

Siège social :

1, rue Joseph Challier

69008 Lyon

Exercice social du 01/01/2007 au 31/12/2007

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

# cabinet marc dajean

Centre social de Mermoz

société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
S.A. au capital de 155 505 €  
siret n° 334 503 430 00012  
ape n°741C

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

(Exercice clos le 31/12/2007)

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L.227-10 du Nouveau Code de Commerce.

Fait à Décines, le 29 avril 2008

**CABINET MARC DAJEAN**  
S.A. au capital de 155 505 €  
Société d'expertise comptable  
et de commissariat aux comptes  
32, rue de la République - 69150 DÉCINES  
Tél. 04 78 49 94 94  
334 503 430 00012 - APE 741 C

Le Commissaire aux Comptes  
M. DAJEAN